

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE LAVERNAY  
du 19 Octobre 2023**

Le bureau de l'Association Foncière de Lavernay s'est réuni le 19 Octobre 2023 à 18h00 sur convocation du Président ROUGEOT Jean-Marc en date du 12 Octobre 2023.

**Les présents de l'ancien bureau :** BAUDREY Jean-Marie, DENIZOT Irène, PELOT Alain, REGNIER Michel, ROUGEOT Jean-Marc, TOURNIER Michel

Les absents excusés de l'ancien bureau :

Les absents non excusés de l'ancien bureau : SEGUIN Michel

**Les présents du nouveau bureau :** LAMOUCHE Daniel, VIPREY Florent

Les absents excusés du nouveau bureau :

Les absents non excusés du nouveau bureau :

Le PV de la séance du 09 Mars 2023 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le secrétaire de séance est Alain PELOT.

**Renouvellement du bureau de l'Association Foncière - 2023-10-11**

Le Président Monsieur ROUGEOT Jean-Marc rappelle qu'il y a lieu de renouveler le bureau de l'association Foncière de Lavernay en poste depuis le 27/09/2016.

Procédure : « Le Président de l'association en exercice saisit le Président de la Chambre d'Agriculture ainsi que le Conseil Municipal en vue du renouvellement des membres du bureau. Après élection, le Président informe ensuite le service en charge du contrôle de légalité (Préfecture) de la composition du nouveau bureau ainsi que des noms du Président, du vice-Président et du secrétaire par l'envoi d'un extrait du registre des délibérations. »

Le secrétaire sera nommé parmi ses membres à chaque séance – article 23 du décret du 3 mai 2003.

Le Président Monsieur ROUGEOT Jean-Marc présente les propriétaires de fonds inclus dans le périmètre de remembrement de la commune de Lavernay **désignés pour faire partie du nouveau bureau de l'Association Foncière soit pour :**

- **La Chambre d'Agriculture :** suivant courrier du 03/07/2023  
Monsieur ROUGEOT Jean-Marc,  
Monsieur TOURNIER Michel,  
Monsieur REGNIER Michel,  
Monsieur SEGUIN Michel
  
- **Le Conseil Municipal :**  
Madame DENIZOT Irène,  
Monsieur BAUDREY Jean-Marie,  
Monsieur LAMOUCHE Daniel,  
Monsieur VIPREY Florent

**Tous les membres désignés par la chambre d'agriculture et par le conseil municipal acceptent de faire partie du bureau à partir de ce jour et ce pendant 6 ans.**

Monsieur ROUGEOT Jean-Marc démissionnaire du poste de Président a demandé aux membres présents qui est candidat à la Présidence du nouveau bureau.

### **Election du Président de l'association Foncière**

Monsieur Jean-Marc ROUGEOT s'est porté candidat.

Un vote a eu lieu à bulletin secret, 8 bulletins ont été trouvés dans l'urne.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

**Monsieur Jean-Marc ROUGEOT : 7 voix et bulletin blanc : 1**

**Monsieur Jean-Marc ROUGEOT est déclaré Président.**

Monsieur Jean-Marc ROUGEOT installé Président, a demandé qui est candidat au poste de Vice-Président ?

Monsieur REGNIER Michel s'est porté candidat.

Un vote a eu lieu à bulletin secret, 8 bulletins ont été trouvés dans l'urne.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

**Monsieur REGNIER Michel : 7 voix et bulletin blanc : 1**

**Monsieur REGNIER Michel est déclaré Vice-Président.**

### **Modification budgétaire – 2023-10-12**

Monsieur le Président Jean-Marc ROUGEOT informe qu'il y a lieu de procéder à une modification du budget 2023 pour l'enregistrement de la vente du chemin ZA129 « La Mousse » acte de vente établi chez le Notaire en juillet 2023.

(Rappel : cette parcelle vendue 2000€ a fait l'objet d'une division en 3 acquéreurs)

La procédure de cession dans les budgets des Associations Foncière nécessite l'enregistrement dans des comptes non prévus lors du vote du BP 2023. Afin de régulariser les sommes encaissées le bureau valide à l'unanimité les modifications budgétaires 1 et 2.

#### **Modification budgétaire 1 :**

DF/ 6752-042 : + 2000€

RF/ 7752-077 : +2000€

#### **Modification budgétaire 2 :**

RI/ 2111-040 : + 2000€

RI/ 024 : - 1800€

DI/ 1641 : + 200€

### **Questions diverses :**

- Monsieur Jean-Marc ROUGEOT signale qu'il a relancé l'entreprise RIBEIRO pour les travaux validés en 03/2023 pour la remise en état de l'aqueduc de la route de Corcondray à l'intersection du chemin de Planche Noire suivant un devis de l'entreprise RIBEIRO Nicolas pour 2 400.00 € TTC. Ces travaux devraient être réalisés avant la mi-novembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 H15

**Liste des délibérations prises en séance du bureau de l'Association Foncière du**

Délibérations	Objet	Approuvée Rejetée Reportée
2023-10.11	Renouvellement du bureau de l'Association Foncière – Président et Vice-Président	Approuvée
2023-10.12	Modification budgétaire	Approuvée



**Signatures des membres présents à la séance du 19 Octobre 2023 :**

BAUDREY Jean-Marie	
DENIZOT Irène	
LAMOUCHE Daniel	
PELOT Alain	
REGNIER Michel	
ROUGEOT Jean-Marc	
TOURNIER Michel	
VIPREY Florent	